

## Recrutement en Formations Sportives Labellisées Ski ou Montagne

### Rappel sur la compatibilité des différentes filières

La formation Ski est compatible avec les bacs GT et bacs professionnels (MELEC et MRC)

Les formations Montagne sont compatibles uniquement avec les bacs GT

### PREMIERE PHASE\*

Inscription obligatoire auprès du secrétariat ou par mail [recrutementfs12022.lvaldeblore@gmail.com](mailto:recrutementfs12022.lvaldeblore@gmail.com) du lycée avant le 23 février

**Vendredi 25 Février 2022 (matinée)** : Rendez-vous des familles et élèves à 8h30 sur le parking de la station de la Colmiane,

Forfait (9€) et matériel de ski alpin à la charge des familles - Casque de ski alpin obligatoire (norme EN1077 classe B autorisée) - Le test se déroule sur une piste ouverte au public

**Nous devons obligatoirement avoir le certificat médical pour le 25 février jour du test de ski, à défaut l'élève ne pourra participer à celui-ci. Également avoir un test négatif de - de 24h ou pass sanitaire valide.**

#### Test de ski alpin

Descente libre sur piste damée dans lequel le candidat doit démontrer :

- la maîtrise de sa vitesse et de sa sécurité sur le domaine skiable
- la maîtrise des petits virages type virage de slalom
- la maîtrise de grandes courbes types virages de géant

Conditions d'exemption de la mise en situation : attestation de niveau ESF ou points FFS

**Vendredi 25 février 2022 (après-midi)** : Rendez-vous à 13h30 à l'accueil du lycée pour la présentation en détail :

- le mot de la proviseure
- la visite du lycée
- la présentation des formations sportives

#### Remise du dossier de candidature constitué de :

- La copie des bulletins trimestriels de Quatrième et les deux premiers trimestres de Troisième,
- La fiche de positionnement
- Le questionnaire
- Une lettre de motivation expliquant les raisons de votre choix,
- Les diplômes (BAFA, BNS, Entraîneur...) en joignant les photocopies
- Les sports pratiqués et le niveau atteint (en association, club...)
- Un certificat médical établi par un médecin sportif attestant de l'aptitude à la pratique des sports de montagne (dont la course en montagne) datant de moins de 3 mois (avant le 23 février pour le passage de test ski)

**Attention ! Ce dossier est à remettre au plus tard le 10 mai 2022**

### SECONDE PHASE

**Mercredi 18 Mai 2022 (matinée)** : Rendez-vous à 10h au lycée pour la mise en situation trail

Matériel de marche/course en montagne :

Boisson et en-cas

Tenue adaptée à la météo du jour 900 m d'altitude (regarder la Météo la veille)

Tenue de rechange

**Mise en situation marche/course,**  
En tout terrain avec franchissement  
d'obstacle (parfois verticaux)

**48 élèves maximum** seront retenus pour la **voie générale et technologique** (24 élèves en ski et 24 en montagne généraliste)

**16 élèves maximum** seront retenus pour la **voie professionnelle** (répartis sur les deux filières MELEC et MRC)

\*Sous réserve des conditions sanitaires en vigueur, sinon le dossier complet de l'élève fera foi.